

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## 01/03/2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19.

Date de convocation : 24/02/2021

**Présents** : Elisabeth BRUSSAT, Laurent DOSCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Nicole MARQUES, Grégory COINTE, Sophie CARRER, Rémi CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Patricia DA SILVA, Stéphanie YTERNAULT, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

**Absents** : Richard PONCET

Procuration : Anthony BOURBONNAUX à Cédric DAUDUIT

**Secrétaire de séance** : Nicole MARQUES

### I - ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Nicole MARQUES est élue secrétaire de séance.

### II - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL 25/01/2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2021 est approuvé par l'assemblée.

### III – DÉLIBÉRATIONS

#### 1/2/3/4 **Comptes de gestion**

Approbation des comptes de gestion 2020 du percepteur en parfaite concordance avec les comptes administratifs de la commune pour les budgets : Base de loisirs, assainissement, gestion immobilière, et commune. Vote à l'unanimité.

#### 5 **Compte administratif 2020 : Budget base de loisirs**

Monsieur Daniel MAURIN, doyen d'âge est désigné Président de l'assemblée. Approbation du compte administratif 2020 pour le budget base de loisirs qui présente un excédent de fonctionnement à la clôture de 27 214.08 € et un besoin de financement en section d'investissement de 22 315.21 €. Vote à la Majorité absolue, Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire, ne prenant pas part au vote

#### 5 **Compte administratif 2020 : Budget assainissement**

Monsieur Daniel MAURIN, doyen d'âge est désigné Président de l'assemblée. Approbation du compte administratif 2020 pour le budget assainissement qui présente un excédent de fonctionnement à la clôture de 1 212.89 € et un déficit d'investissement de 16 063.16€ corrigé par les restes à réaliser avec un résultat sans besoin de financement pour la section. Vote à la majorité absolue, Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire ne prenant pas part au vote.

#### 7 **Compte administratif 2020 : Budget Gestion Immobilière**

Monsieur Daniel MAURIN, doyen d'âge est désigné Président de l'assemblée. Approbation du compte administratif 2020 pour le budget Gestion Immobilière qui présente un excédent de fonctionnement à la clôture de 55 210.40 € et un besoin de financement de 49 774.13 € en section d'investissement. Vote à la majorité absolue, Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire ne prenant pas part au vote.

#### 8 **Compte administratif 2020 : Budget commune**

Monsieur Daniel MAURIN, doyen d'âge est désigné Président de l'assemblée. Approbation du compte administratif 2020 pour le budget Commune qui présente un excédent de fonctionnement à la clôture

de 406 483.59 € et un besoin de financement de 86 425.896 € en section d'investissement. Vote à la majorité absolue, Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire ne prenant pas part au vote.

**9 Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget Base de Loisirs**

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat du budget base de loisirs au budget primitif 2021 comme suivant : 25 000 € en section d'investissement et 2 214.08 € section de fonctionnement  
Vote à l'unanimité.

**10 Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget assainissement**

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat du budget base de loisirs au budget primitif 2021 comme suivant : 1 212.89 € section de fonctionnement  
Vote à l'unanimité.

**11 Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget Gestion Immobilière**

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat du budget base de loisirs au budget primitif 2021 comme suivant : 50 000 € en section d'investissement et 5 210.49 € section de fonctionnement  
Vote à l'unanimité.

**12 Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget Commune**

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat du budget base de loisirs au budget primitif 2021 comme suivant : 286 483.59 € en section d'investissement et 120 000 € section de fonctionnement  
Vote à l'unanimité.

**13 Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021**

Le conseil municipal approuve l'engagement des dépenses d'investissement comme suit :

**Pour le budget Commune :**

Soit pour la Commune : 1 076 971,41 €/4=269 242.85 €

Répartis comme suit :

Ouverture des crédits au compte 2313 opération 540 pour 100 000 €

Ouverture des crédits au compte 2313 pour 10 000 €

Ouverture des crédits au compte 2315 opération 543 pour 18 000 €

Ouverture des crédits au compte 2315 pour 60 000 €

Ouverture des crédits au compte 2312 opération 541 pour 30 000 €

Ouverture des crédits au compte 2152 pour 4 000 €

Ouverture des crédits au compte 21 578 pour 35 000 €

Ouverture des crédits au compte 2184 pour 3000 €

**Pour le budget Assainissement :**

Soit pour l'Assainissement : 68 995.47 €/4= 17 248,86 €

Répartis comme suit :

Ouverture des crédits au compte 2315 : 17 248,86 €

**Pour le budget Gestion Immobilière :**

Soit pour le Budget gestion Immobilière : 144 913.79 €/4= 36 228,44 €

Répartis comme suit :

Ouverture des crédits au compte 2313 : 20 000 €.

Vote à l'unanimité.

**14 Avenant au bail de Mme Sandrine VIGNIER**

Le conseil municipal approuve l'avenant au bail prenant en compte la T.V.A. Vote à l'unanimité.

**15 Autorisation signature emprunt**

Le conseil municipal approuve la proposition des contrats de prêts transmis par la Caisse d'Epargne. pour le budget assainissement et pour le budget commune et autorise Madame le Maire à signer les contrats de prêts. Vote à l'unanimité.

**16 Avenant n°1 lot 3 : Réhabilitation du Centre Culturel et Sportif**

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 du lot n°3 relatif aux travaux de réhabilitation du centre culturel et sportif pour un montant de 30 665.76 €. Vote à l'unanimité.

**17 Convention d'éclairage public voie d'accès au lot « bourg » mise en œuvre du matériel**

Suite à un changement de mobilier, le SIEG a transmis une nouvelle convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal concernant l'éclairage voie d'accès au lotissement « Le Bourg » (Mise en œuvre du matériel), le conseil municipal approuve ladite convention. Vote à l'unanimité.

**18 Validation projet de valorisation et d'entretien situé au lieu-dit de la Grole par l'Association « Jeunesse et Reconstruction »**

Le conseil municipal approuve l'entretien de l'étang situé au lieu-dit de la Grole par l'Association « Jeunesse et Reconstruction. Vote à l'unanimité.

**19 Conseil Départemental : Schéma Directeur d'assainissement : Subvention Etude de zonage**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer le dossier de subvention pour l'étude de zonage. Vote à l'unanimité.

